POLLUTION Expérience inquiétante des médecins de l'Association santé environnement France

# Attention, en poussette, bébé s'intoxique

es parents en ont fait l'expérience : dans sa poussette, bébé est aux premières loges pour respirer "à pleins poumons" les gaz d'échappement des voitures.

Cette année, une première étude baptisée "Aphekom" réalisée dans 12 pays de l'Union européenne puis une seconde de l'Institut de Veille Sanitaire ont révélé que l'absorption de microparticules échappées notamment des véhicules diesel sont cancérigènes, irritantes et allergènes.

Mais si cette pollution est si menaçante pour la santé des adultes, qu'en est-il sur les bé-

Pour en avoir le cœur net, l'ASEF (Association santé environnement France) vient de réaliser un test dans les rues d'Aix-en-Provence: "Il ne s'agit pas d'une étude, précise le secrétaire général, le Dr Patrice Halimi, juste d'une photo prise à l'instant T". À l'évidence, la photo est parlante...

### Des "poussettes tests" ont parcouru les rues

Sur une même journée deux poussettes équipées de capteurs de microparticules ont parcouru les rues de la ville, deux heures le matin, deux heures en fin d'après-midi. Résultat: les poussettes ont reçu des doses égales ou supérieures à 20 microgrammes/m³.

"Ces microparticules sont les produits de la dégradation des combustibles, explique le Dr Halimi. Elles sont si fines qu'elles imprègnent le sang et peuvent provoquer des dégâts considérables sur l'organis-



Les microparticules sont si fines qu'elles imprègnent le sang et peuvent provoquer des dégâts considérables sur l'organisme. POR

#### Des relevés deux à six fois plus élevés que l'objectif fixé par l'OMS

L'Union européenne a fixé le seuil maximum d'exposition à 20 microgrammes/m3. Et l'OMS (Organisation mondiale de la santé) recommande même de ne pas dépasser 10 microgrammes. Avec l'expérience aixoise, selon les sites fréquentés dans la ville, les relevés sont deux à six fois plus élevés que l'objectif fixé par I'OMS. "À aucun moment. précise le Dr Halimi, quel que soit l'endroit fréquenté dans la ville, qu'il soit plus ou moins passant, le seuil n'est descendu en dessous de 10 microgrammes". La même expérience, conduite dans n'importe quelle ville de France donnerait probablement les mêmes chiffres.

Pour le Dr Halimi, ce test n'a d'autre vocation que d'alerter les pouvoirs publics et les maires: "Au moment d'établir le plan de déplacement urbain, chaque maire devrait avoir cela en tête". Sous-entendu une partie de la solution se trouve dans le développement des transports en commun...

L'ASEF, qui tire la sonnette d'alarme sur les dangers que les pollutions en tous genres font peser sur la santé, compte par ce test se faire "le portevoix des sans voix", à savoir les bébés. "On les mène en poussette" ironise le Dr Halimi. Et pas toujours pour leur plus grand bien...

**Georges BOURQUARD** 

## L'ASEF, EN BREF

Née en 2008 en Provence sous le nom d'ASEP (Association santé environnement Provence) cett association de médecins s'étend désormais à toute la France. Forte de 2 500 membres, elle s'est illustrée dans un premier temps par la dénonciation de PC (pyralène) dans le Rhône. Elle avait effectué des prélèvements sanguins sur les populations riveraines du fleuve et sur les consommateurs de poissons du Rhône. Cette étude avait démontré que l'organisme humain absorbe la pollution, avec tous les dangers que cel représente. Dans la foulée, l'État avait décidé de conduire une étude d'impact et des mesures d'interdiction de consommation du poisson avaient été prises.

Renseignements et informations www asef-asso.fr

# Microparticules et maxi risques

n 2007 déjà, l'étude ISAAC conduite dans six villes de France avait révélé que les enfants qui résident dans le zones polluées depuis plus de huit ans (notamment au abords des périphériques, des autoroutes) étaient sujets à 3 fois plus d'eczéma et 1,5 fois plus d'asthme.

D'une façon générale, il est avéré que les micoparticule émises par l'échappement des voitures favorisent sur l'en semble de la population l'asthme, les infections ORL l'obstruction des coronaires. Pour l'infarctus du myocarde le risque est multiplié par trois après une exposition au trafic.

Concernant l'obstruction des artères carotides, le risque est 4,1 % plus élevé lorsque l'émission de microparticule se situe au-dessus de 10 microgrammes par m<sup>3</sup>.

Les microparticules entraînent également une augmen tation d'événements cardio-vasculaires (+24%) et d'AVO

(+35%).